
Date : 05/02/24

Appel d'offres : Prendre en compte l'éco-anxiété dans les pratiques d'ECMS

1. Commanditaire

ACODEV, Fédération francophone et germanophone des associations de coopération au développement

Quai du commerce 9, 1000 Bruxelles - Tél : +32 (0)2 219 88 55 - www.acodev.be

BCE 0462279234 - RPM de Bruxelles

Responsable : Raphaël Maldague, Directeur.

Personne de contact pour cette mission : Cyrielle Vandenplas, cv@acodev.be

2. Contexte

74 OSC accréditées sont membres de la fédération actuellement. Parmi elles, les 2/3 sont actives dans le champ de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS).

Une des missions d'ACODEV, en tant que fédération des organisations de la société civile (OSC) de la coopération belge au développement, est de renforcer les capacités professionnelles de ses membres. Diverses formations sont organisées dans ce cadre. Durant l'année 2024, nous comptons réaliser une formation de maximum 2 jours, portant sur la gestion de l'éco-anxiété chez les publics visés par l'ECMS.

Le contexte général :

L'éco-anxiété est une problématique assez récente dans la société liée entre autres au dérèglement climatique. C'est donc une nouvelle donne aussi pour le secteur de la coopération au développement et plus particulièrement de l'ECMS qui cherche à conscientiser et mobiliser des publics très divers sur des enjeux mondiaux dont les enjeux climatiques.

Les OSC actives en ECMS constatent de plus en plus le mal-être de leurs publics, notamment les jeunes, un de leurs publics privilégiés, face au contexte mondial et ses multiples crises (crise sanitaire COVID-19, guerre en Ukraine, crise économique, etc.) et particulièrement l'urgence climatique.

La sensibilisation à la cause environnementale dans une perspective systémique a contribué à un engagement militant sur le sujet qui va en s'agrandissant mais a contrario, elle contribue, de manière involontaire, aussi à favoriser une éco-anxiété.

Chez les acteur·trice·s ECMS, ce phénomène d'éco-anxiété engendre une tension dans leurs modalités d'action entre d'une part, un discours et des pratiques visant à « faire prendre conscience et renforcer la capacité d'agir des citoyen·ne·s » pour changer le monde et d'autre part, des difficultés à mobiliser certains publics pourtant très conscientisés et lucides face à l'avenir de la planète car profondément insécurisés, angoissés voire déprimés par le contexte mondial et la menace potentielle liés à l'effondrement climatique et moins enclins à envisager le monde d'après.

En quoi consiste l'éco-anxiété au juste ? Dans quelle mesure ce contexte d'éco-anxiété amène-il les acteur·trice·s d'ECMS à devoir repenser leurs discours, leurs démarches et la manière de s'adresser à leurs publics ? A quoi doivent-ils être attentif·ve·s pour la prendre en compte au mieux dans leurs pratiques ? Cette éco-anxiété (et les sentiments qui vont avec tels que colère, indignation, sentiment d'impuissance, etc.) peut-elle être vue comme un moteur pour favoriser l'engagement militant et si oui à quelles conditions ? Ou au contraire, est-elle un frein à l'engagement citoyen et donc à la capacité des OSC à mobiliser leurs publics ? Quelles sont les pistes de solutions, individuelles et collectives, et les leviers pouvant être mobilisés par les acteur·trice·s ECMS pour répondre à l'éco-anxiété de leurs publics et dans la société ?

C'est à ce genre de questions que devra répondre la formation.

3. Contenu de la formation

3.1. Objectifs et résultats attendus

L'objectif général de la formation est de mieux cerner le concept d'éco-anxiété et la place qu'il doit prendre dans le discours et les pratiques d'ECMS.

- Comprendre le concept et le phénomène d'éco-anxiété (ses composantes, ses manifestations, les profils types, les facteurs qui l'amplifient, etc.);
- Prendre connaissance des outils à la disposition des acteurs ECMS pour gérer et répondre au mieux à l'éco-anxiété des publics lors de leurs interventions ECMS (en tenir compte dans sa posture d'animateur·trice et de chargé·e de mobilisation et savoir y réagir dans sa relation au public);
- Comprendre le lien entre éco-anxiété et l'engagement citoyen : appréhender la manière dont les acteur·trice·s ECMS peuvent se saisir collectivement de l'éco-anxiété pour la transformer en levier d'engagement et de changement.

3.2. Concept et cible

La formation proposée s'adresse au personnel des OSC membres d'ACODEV, plus particulièrement aux chargé·es ECMS et, dans une moindre mesure, à d'autres publics actifs dans la coopération au développement.

Il est prévu de former 15 organisations env. (max. 2 personnes par organisation). La formation ne sera confirmée que si minimum de 5 organisations s'y sont inscrites.

Afin d'affiner le programme de formation, lorsque les OSC s'inscrivent à la formation, ACODEV se charge de leur poser des questions sur leurs attentes par rapport à la formation et sur leur connaissance préliminaire sur l'éco-anxiété. Ces informations seront transmises au formateur·trice au moins une semaine avant la formation. Si le formateur·trice le souhaite, iel peut également introduire des questions spécifiques relatives aux attentes et aux connaissances des futur·e·s participant·e·s dans son offre.

4. Calendrier, durée et format de la formation

Il est attendu de l'organisme de formation qu'il propose un programme indicatif pour cette formation de maximum 2 jours.

Les candidat·e·s peuvent faire une proposition de format court qui peut varier mais qui ne doit pas dépasser les deux journées maximums de formation, tant qu'il est clair comment les activités proposées atteindront les objectifs de cette formation.

Le budget estimé est de 2000 euros TVAC pour l'organisation de la formation.

La formation devra se dérouler en octobre, novembre ou décembre (prioritairement) 2024.

Les mercredis ne sont pas recommandés pour les jours de formation au sein de la fédération et du secteur. Merci d'en tenir compte dans votre propre agenda.

Une réunion de cadrage sera organisée après sélection de l'offre, avant fin avril, afin de préciser les attentes, le calendrier et le programme exact de la formation.

La formation se déroulera à Bruxelles, idéalement dans les bureaux d'ACODEV à l'adresse suivante : quai du commerce 9, 1000 Bruxelles.

5. Modalités pratiques et méthodologie

5.1. Approche méthodologique et langue de la formation

Les formations se déroulant en français, les formateur·trice·s produisent le matériel didactique en version électronique en français (en particulier les slides de présentation). ACODEV peut, le cas échéant, se charger de l'impression des slides pour les participant·e·s.

Il est spécifiquement demandé que la formation prévoit un bon équilibre entre théorie et pratique et les échanges entre les participant·e·s.

5.2. Logistique

Les formations se déroulent généralement de 9h00 à 17h00 avec deux pauses café (matin et après-midi) et un temps pour le dîner.

ACODEV se charge de :

- L'inscription des participant·e·s ;
- La logistique (la location de la salle, l'accueil des participant·e·s, le café, les repas sandwich, la mise à disposition d'un ordinateur, d'un rétroprojecteur, un flipchart) ;
- L'évaluation finale de la formation (création, impression et réception) ;
- La remise de l'attestation de formation aux participant·e·s.

D'autres éventuelles demandes de l'organisme de formation seront examinées par ACODEV au cas par cas et doivent être demandées lors de la soumission.

ACODEV affectera durant le temps de formation une personne-ressource disposant d'une large connaissance du secteur des ONG pour accompagner l'organisme de formation dans son travail si nécessaire. Cette personne assurera aussi la coordination de l'organisation logistique si la formation a lieu en présentiel.

6. Profil recherché

Le·la formateur·trice aura les compétences suivantes :

- Expertise avérée dans le domaine de l'éco-anxiété ;
- Bonne connaissance du secteur de la coopération au développement et de l'ECMS en particulier est un plus ;
- Capacité pédagogique et méthodologique avérée ; avec une approche d'expérimentation, de mise en pratique et de témoignage de terrain
- Une approche pédagogique inclusive est un plus (approche méthodologique, support pédagogique, etc.) ;
- Maîtrise du français.

7. Documents à fournir avant et après la formation

ACODEV fournit au plus tard **1 semaine** avant la formation, la liste complète des participant·e·s, comprenant : leurs fonctions au sein de l'OSC, leurs attentes par rapport à la formation et leur background sur la thématique vue.

Les formateurs·trices fournissent aux fédérations:

- au plus tard **2 semaines** avant la formation, les éventuels documents de préparation pour les participant·e·s (cas pratiques à lire, etc.)
- au plus tard, **1 semaine** avant la formation, les documents suivants:
 - La présentation qui sera utilisée en appui visuel pendant la session
 - Toutes les autres ressources qui seront partagées avec participant·e·s durant la formation (outils, bonnes pratiques, étude, etc.). Un court résumé accompagnera chaque ressource ainsi que les sources exactes à mentionner (nom de l'auteur·trice, date, etc.).

Les présentations et autres ressources utilisées pendant la formation seront propriétés d'ACODEV et à la disposition des participant·e·s et des autres organisations membres de la fédération par la suite.

8. Composition de l'offre

L'offre doit contenir au moins les 6 éléments suivants :

- 1) Une description du contenu pour chaque partie de la formation avec entre autres les choix des méthodes et outils présentés ;
- 2) Une description de la méthodologie/l'approche pédagogique proposée ;
- 3) Un schéma concret de l'agenda pour la réalisation de cette formation ;
- 4) Une offre financière qui précisera : 1) le nombre de personnes-jours prévues pour chaque étape, (2) le tarif pour la préparation, (3) le tarif journalier de la formation, (4) les éventuels frais annexes (déplacements, documents...) et (5) le prix total TVAC ; l'offre financière devra être annexé en format Excel aussi.
- 5) L'expérience pertinente et le CV de la-les personne mobilisée-s ;
- 6) Les disponibilités pour la réalisation de la formation durant les périodes proposées.

Eventuellement vos propositions de questions concernant les attentes et les connaissances préalables des futur·e·s participant·e·s.

9. Procédure

L'offre doit être envoyée **pour le 15 mars 2024 au plus tard** à Cyrielle Vandenplas : cv@acodev.be

Des informations supplémentaires peuvent être demandées par e-mail à Cyrielle Vandenplas.

10. Critères de sélection

Les offres réceptionnées seront évaluées sur base d'une analyse cumulative. L'évaluation financière représentera 30% et l'évaluation technique représentera 70% du score total de l'évaluation.

Seuls les bureaux/candidat·e·s obtenant un minimum de 49 (70%) points sur la partie technique seront considéré·e·s pour l'évaluation financière.

Critères d'évaluation technique (maximum de 70 points):

- 1) Les compétences des formateurs·trices : 35 points
 - Expertise avérée en éco-anxiété (20 points)
 - Bonne connaissance de la coopération au développement et de l'ECMS en particulier (5 points);
 - Capacité pédagogique et méthodologique avérée (10 points) ;
- 2) Méthodologie proposée : 35 points

Critères d'évaluation financiers (maximum de 30 points):

Les prix/honoraires. La formule suivante sera utilisée pour évaluer le critère financier : $p = y (\mu/z)$, où p = points pour l'évaluation financière d'une offre, y = nombre maximum de points pour l'offre financière, μ = prix de l'offre la moins élevée, z = prix de l'offre évaluée.